

REPONSES du Collectif des Associations de Défense de l'Environnement Pays
Basque et sud des Landes (CADE) et
du Réseau de Soutien Mutuel en réponse aux Mégaprojets Energétiques
à la réponse de RTE du 30 Octobre 2017

En cette 8ème journée européenne des Grands Projets Inutiles et Imposés (GPII), le 12 décembre 2017 -<http://www.cade-environnement.org/2017/12/11/journee-europeenne-des-gpii-grands-projets-inutiles-et-imposes/> , le Collectif des Associations de Défense de l'Environnement Pays Basque et sud des Landes (CADE) et le Réseau de Soutien Mutuel en réponse aux Mégaprojets Energétiques contestent radicalement la réponse de RTE du 30 Octobre 2017 notamment sur les points suivants :

1) La France et l'Espagne ont une production excédentaire

"Le ratio capacité de production installé / puissance consommée à la pointe soit plus élevé en Espagne qu'en France." « Ainsi, pour disposer en moyenne d'1 MW de puissance disponible, il faudra installer environ 1,2 MW de centrale thermique classique, 4 MW d'éolien et 7 à 11 MW de solaire" (RTE, 30 Octobre 2017).

Effectivement le ratio capacité de production installé / puissance consommée à la pointe doit tenir compte à la fois des caractéristiques du parc et profil de consommation

D'abord en admettant ces ratios entre capacité installée des énergies renouvelables (EnR) installée et back-up soit encore valides avec les rapides et spectaculaires progrès dans les prévisions de la génération des EnR et gestion des réseaux électriques (RTE est en principe chargé de ces fonctions), ce besoin n'explique pas unetelle surcapacité. En effet le calcul suivant basé sur vos hypothèses indique :

- Eolien : 22% du total soit 23 GW (total : 104 GW) qui devrait être secondés par une capacité thermique flexible (type turbine à gaz/cycle combiné) selon le ratio indiqué de 1,2 MW pour 4 MW d'éolien, soit $23 / (4/1,2) = 6.9$ GW
- PV : 6.6% du total soit 7 GW qui devrait être secondé par capacité thermique flexible (turbine à gaz/cycle combiné) selon le ratio indiqué de 1,2 MW pour 9 MW de PV (moyenne), soit $7 / (9/1,2) = 0,95$ GW

Soit au total 7.85 GW de capacité de « back-up » (support) ce qui est bien loin de pouvoir expliquer cet énorme écart entre la demande de pointe de 40,5 GW et la surcapacité totale de 105,3 GW. Aussi, nous maintenons nos commentaires sur cette surcapacité démesurée de génération en Espagne qui n'est pas justifiée pour des motifs techniques ou opérationnelles mais comme chacun sait du fait de décisions erronées d'investissement des autorités publiques et des compagnies électriques en particulier durant la décennie précédente qui a mené à créer des bulles spéculatives dans ce nombreux secteurs dont l'immobilier et l'électricité.

De plus il est surprenant et inquiétant que RTE se laisse abuser par de tels arguments fallacieux et faux, et de plus les reprend ici.

2) L'interconnexion actuelle

Nous notons en effet que :

. "cette capacité d'échange nette n'est pas la somme algébrique des capacités de chaque liaison d'interconnexion." ;

. avec la définition des NTC, valeurs moyennes ramenées à:

- la France vers l'Espagne: 2800 MW
- l'Espagne vers la France: 2500 MW

Nous notons aussi que les capacités entre la France et l'Espagne (export) ont effectivement atteint 3500 MW (700 MW de plus que la capacité NTC) et 3000 MW (+500 MW) entre Espagne et France (import), qui sont bien des maximums mais sont donc techniquement et opérationnellement réalisables. Ainsi, en optimisant l'utilisation des capacités actuelles, la construction de nouvelles et onéreuses lignes THT ne se justifie ni techniquement ni économiquement.

2.1 Transformateur d'Arkalé

Au sujet du projet d'Arkalé, nous notons une **claire contradiction** entre vos deux commentaires :

- "Transformateur Déphaseur installé au poste d'Arkalé **n'apporte pas en tant que tel au réseau de nouvelles capacités physiques** de transport d'électricité." ; et
- "Sa principale utilité est **d'augmenter les capacités d'échanges en import en portant à 2800 MW la NTC de l'Espagne vers la France.**"

Ce qui indique bien un **accroissement de la capacité de 300 MW** comme indiqué et confirmé par REE: " un elemento clave para aumentar la capacidad de intercambio con Europa " – Red Eléctrica pone en servicio el desfasador de Arkale para favorecer el flujo de intercambios internacionales, REE, 06.07.2017 <http://www.ree.es/es/sala-de-prensa/notas-de-prensa/2017/07/red-electrica-pone-en-servicio-el-desfasador-de-arkale>

2.2 Supposée saturation de l'interconnexion France-Espagne

"Même après la mise en œuvre de ce nouvel ouvrage [Baixas-Santa Loggia], l'interconnexion est l'objet de saturation près de 75% du temps."

Or cette **supposée saturation ne cadre pas avec les volumes moyens échangés** (sources : ENTSO-E, Bilan électrique français 2016, RTE) de:

a) la France vers l'Espagne:

- En **2015**, les exportations françaises vers l'Espagne ont bondi de **+56%** pour atteindre **9300 GWh**, soit en divisant par les 8760 heures de l'année, en moyenne une capacité utilisée de seulement **1060 MW pour 2400 MW disponibles** dans le sens France vers l'Espagne, laissant apparaître une **surcapacité d'un facteur 2,3**.
- En **2016**, ces exportations d'EdF ont encore augmenté (**+43%**) à **13300 GWh** soit une capacité moyenne utilisée de **1520 MW pour 2500 MW disponibles** soit une **surcapacité d'un facteur 1,65**.

b) l'Espagne vers la France:

- **2015** : **1800 GWh** soit une capacité moyenne utilisée de **seulement 205 MW pour 2500 MW disponibles** soit une **surcapacité d'un facteur 12 (!)**.
- **2016** : **5500 GWh (+205%)** soit une capacité moyenne utilisée de **630 MW pour 2500 MW disponibles** soit une **surcapacité d'un facteur 4**.

Cette saturation serait alors concentrée sur certains créneaux horaires de pointe correspondants alors au choix par les opérateurs selon les prix de marché les plus hauts, notamment à l'importation en hiver pour couvrir la consommation surdimensionnée du chauffage électrique en France.

Aussi, est-ce que les **opérateurs réseaux utilisent des incitations économiques au-delà des appels d'offre afin de « lisser » la pointe et ainsi optimiser les lignes** ? Au vu de la sensibilité au différentiel de prix entre les deux pays et surtout des appétits des opérateurs, cela pourrait correspondre au choix de créneaux de pointe avec prix plus hauts, notamment à l'import en hiver ?

Sans données plus détaillées, il est impossible de pouvoir juger de la réalité de cette situation de supposée saturation.

Aussi, quelles sont alors **les niveaux de saturation entre :**

- **La France vers l'Espagne (en MW et %)**
 - **l'Espagne vers la France(en MW et %) ?**
- et détaillés par principales lignes THT ?**

Quels sont les créneaux horaires les plus saturés ?

Quel serait l'impact du câble du Golfe de Biscaye avec les hypothèses sélectionnées sur le niveau de saturation ?

3) La France a déjà atteint ses 10 %

« En tenant compte des capacités d'échange en export, la France est effectivement au-dessus des 10 %. L'Espagne de son côté est nettement en dessous des 10 %. »

Quelle crédibilité alors de fixer un tel objectif (10% même discutable et discuté : voir point 4 Calcul des 10 %) et de ne pas respecter ? C'est la même incohérence entre Espagne et Portugal qui malgré avoir déjà atteint les 10% tente d'imposer un projet de nouvelle THT (Beariz/Fontefría a Ponte de Lima) récemment listée comme PIC.

Objectivement, avec même des NTC FR-ES en export et import assez proches (respectivement 2800 MW et 2500 MW soit à peine 11% de différence), le ratio d'interconnexion en Espagne est bien moindre que 10% du fait d'une surcapacité de génération disproportionnée et non justifiée par des arguments techniques (voir point 1). Ceci conduit à distordre cet indicateur et donc devenant objet de manipulation (supposée « île électrique de la péninsule ibérique).

3.2 « la contribution de RTE aux coûts d'investissement du projet golfe de Gascogne ne peut pas dépasser 528 M€ ».

Selon le dossier d'INELFE, avec un OPEX annuel (coût d'exploitation) estimé de 10,2 M€ avec des pertes annuelles de 32,2 à 36,8 M€ et des pertes d'énergie (section 2.3) de 30 à 55 M€ par an, les **pertes annuelles totales sont estimées à 62,2 à 91,8 M € malgré une subvention européenne de 700 M€...**

En face, les **revenus** sont estimés à 37 millions d'euros (M€) en 2025, passant de 97 à 72 M€ de 2026 à 2030 et enfin de **63 M€ à partir de 2030**. Or **cette prévision de recettes semble surestimée au regard des revenus actuels d'interconnexion de 75 M € en 2015, dont seulement 5,6 M € pour 2016 INELFE-**<https://www.societe.com/societe/Inelfe-509270070.html>. Cette recette correspond à la ligne THT Baixas-Bescanó en Catalogne (capacité de 1400 MW et d'un coût d'investissement de 730 millions) et partagée entre REE et RTE (seulement **2,6 M €** pour chaque soit fort loin des estimations mentionnées ci-dessus par INELFE pour le câble golfe de Gascogne, entre 37 et 97 M€).

Le supposé "surplus social" (d'ailleurs évalué par ENTSOE dirigé par les mêmes gestionnaires de réseau, les TSOs, et donc sans aucune indépendance et médiocre transparence sur leur calcul) devrait déjà être compris en principe dans les généreuses subventions de 40% (700 M€). Or, malgré ce projet semble devoir être structurellement déficitaire et donc une charge pour RTE et donc ses clients et actionnaires publics.

Avec une demande de subvention européenne de 700 millions d'euros (M€) **quelle est la rentabilité économique estimée de ce projet ? Est-ce qu'une analyse coûts-bénéfices indépendante a été réalisée ?** Si, oui quelle est-elle ? Le CADE est bien sûr intéressé à prendre connaissance de telles données et/ou études.

4) Calcul des 10 %

Cet **indicateur n'est pas pertinent car facilement faussé par une surcapacité** de génération disproportionnée comme en Espagne (point 1) avec le risque de créer de nouvelles surcapacités. C'est un **constat aussi partagé notamment par la CRE** comme souligné dans son rapport de juin 2016 :

- « la CRE considère comme nécessaire de renouveler la réflexion sur la méthodologie de fixation du seuil de 10 % qui avait été exprimé par le Conseil européen en 2002. Afin d'éviter un risque de surdimensionnement des besoins d'interconnexion, ce seuil devrait être défini sur la base d'une approche multicritères et ce, de manière différenciée en fonction des circonstances régionales. »
- « Un objectif uniforme portant sur un unique indicateur, d'autant plus lorsqu'il est fixé en pourcentage de la puissance de production installée, risque de conduire à sur-dimensionner les interconnexions, et donc à alourdir les coûts supportés par les consommateurs européens sans que les bénéfices associés à ces interconnexions ne viennent compenser ces coûts. »

5) Solidarité ou spéculation

« Ces échanges commerciaux bénéficient ainsi au consommateur qui a accès à une énergie moins chère ».

Est-ce que RTE (ou REE) pourrait indiquer au moins une étude indépendante et fiable avec des données vérifiées démontrant cette causalité et le niveau de gains obtenus par le consommateur ?

Quels sont alors ces supposés gains pour les consommateurs français et espagnols en 2016 et les années précédentes avec un fort accroissement des échanges électriques entre les deux pays (voir point 2.2) ?

A contrario, **quelles sont les répercussions prévues sur les factures des consommateurs français et espagnols de l'investissement de RTE dans le câble du Golfe de Biscaye ?** La presse espagnole parle d'une hausse annuelle du tarif électrique de 1.5%.

6) Dommages collatéraux

« Notre réponse à votre question s'appuie sur les évaluations réalisées par ENTSO-e sur l'intérêt socio-économique du projet selon 4 scénarios contrastés d'évolution de la production et de la consommation à l'échelle européenne »

Les **prétendus bénéfiques de lignes THT** sont évalués par l'association **ENTSOE** qui est en fait **formée et dirigé par les mêmes gestionnaires de réseau (TSOs) dont RTE et REE**, et donc sans aucune indépendance et médiocre transparence sur leur calcul.

« Ainsi, notre projet est un atout pour la transition énergétique tant à l'échelle de l'Europe que celle de la France et non un frein. »

« Notre mission n'est pas de trouver des débouchés nouveaux à l'électricité d'origine nucléaire. » (RTE)

Or de fait, la station de transfert de ce projet THT à **Cubnezais se trouve à proximité (moins de 30 km) de la centrale nucléaire du Blayais d'EDF** (avec 4 réacteurs de 900 MW soit 3.600 MW) et alors **qu'EDF est un exportateur structurel vers l'Espagne**-voir point 2.2 (sauf lorsque une partie de son parc nucléaire est à l'arrêt pour raison de sûreté et/ou forte demande hivernale du fait du poids surdimensionné du chauffage électrique) et que finalement RTE reste une filiale à 51% d'EDF.

7) Dégâts Environnementaux et risques sanitaires

« les données actuelles ne confirment en aucun cas l'existence d'effets sanitaires résultant d'une exposition à des champs électromagnétiques de faible intensité" (<http://www.who.int/peh-emf/about/WhatisEMF/fr/index1.html>),

Cette étude de l'OMS parle de « basse fréquence » et « faible intensité » Sa 3ème conclusion indique : *« Il est indubitable qu'une exposition de courte durée à des champs électromagnétiques très intenses peut être dangereuse pour la santé. Les craintes qui se manifestent dans le public concernent surtout les éventuels effets à long terme que pourrait avoir une exposition à des champs électromagnétiques d'intensité inférieure au seuil d'apparition de réactions biologiques aiguës ».*

Or à partir de quels niveaux (en micro-teslas- μ T) d'intensité du champ magnétique, considérez-vous les « basse fréquence et "faible intensité" ? Quelle est la durée d'exposition maximum recommandée ?

D'autres études comme celles du Centre International de Recherche contre le Cancer de l'OMS (CIRC) en 2002, a classé les champs magnétiques ELF (50-60 Hz) émis par les lignes HT et THT comme **cancérogène possible (catégorie 2B)** soit un niveau identique à celui du plomb et de l'essence (Source : Les lignes à haute et très haute tension : risques pour la santé, mai 2015- https://www.notre-planete.info/ecologie/energie/lignes_haute_tension_sante.php).

CADE (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement du Pays Basque et du sud des Landes): <http://cade-environnement.org>

Réseau de Soutien Mutuel en Réponse aux Mégaprojets Énergétiques
redapoyopirineo@gmail.com
<http://autopistaelectricano.blogspot.com.es/>

